

Ecole publique Le Bourg à Querrien – Circonscription de Quimper Est
Conseil d'école n°2 – Jeudi 13 février 2020 (17h30 – 18h45)

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, Maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. PRAT, Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- Mme BOULIC, Mme GHOU, Mme HERAUT, Mme HUBERT, représentantes des parents d'élève,
- Mme BOURHIS et Mme LUCAS, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles,
- Mme DELESTRE, Auxiliaire de Vie Scolaires,
- Mme BARS, Mme HERRY, M. KERHERVE, Mme LE THOER, M. MORGANT, Mme NOISEL et Mme QUEMENER, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- Mme JASSERAND, enseignante de l'école.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Sécurité (bilan des exercices incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté)
3. Les demandes budgétaires pour l'année 2020
4. Etat des lieux du projet de travaux de restructuration de l'école
5. Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2) Sécurité : bilan de l'exercice incendie et du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

a. Bilan de l'exercice PPMS intrusion du jeudi 16 janvier 2020 :

I. Site principal :

- ◆ Scénario envisagé : tentative d'intrusion d'une personne menaçante et armée provenant d'un problème de sécurisation de l'école (zone de chantier déplacée par le vent et barrière « héras » désolidarisée du poteau du portillon pour entrer dans l'école).



La personne est énervée et hurle, ce qui alerte le personnel, elle monte directement vers le bâtiment du haut.

◆ Déroulement :

○ *Bâtiment du haut :*

Les enseignants des trois classes entendent les cris et décident d'évacuer les élèves après avoir déclenché le signal d'évacuation auprès de leurs élèves.

Les élèves prennent la fuite en courant à travers le pré derrière l'école pour aller se cacher dans le bois.

NB : la présence d'un chien en liberté perturbe le déroulement de l'exercice.

○ *Bâtiment du bas :*

L'enseignante de PS-MS et les élèves sont en activité dans la classe, l'enseignante n'entend pas les cris de la personne et ne déclenche donc pas le signal auprès de ses élèves. Ultérieurement dans la journée, l'exercice sera mis en place par l'enseignante, le signal transmis auprès des élèves est adapté à la tranche d'âge (« jeu du chat et de la souris »). Le confinement a lieu dans la salle de sieste.

- ◆ **Observations** : conformément à ce qui avait été indiqué l'année dernière lors du précédent PPMS exercice intrusion,

1) il n'y a pas possibilité de donner l'alerte à l'ensemble des usagers de l'école.

Proposition : prévoir un système d'alarme spécifique au PPMS, comme il en existe pour l'exercice incendie. De plus, le signal d'alerte doit pouvoir avertir les deux bâtiments simultanément.

M. Le Maire indique que la mise en place de ce type de système d'alarme spécifique pourrait être envisagé prochainement.

2) les élèves de la classe de PS-MS sont en confinement pour éviter de s'exposer à la menace provenant par l'entrée de l'école. Les portes d'accès au bâtiment du bas ne sont pas fermées à clé par manque de temps dans la réponse à apporter (mise en sûreté rapide d'élèves de maternelle).

Proposition : la porte d'accès entre la salle de sieste et la rue (D49) est condamnée. Prévoir de la mettre en service dans le futur plan d'aménagement scolaire.

M. Le Maire informe que cet accès sera effectif à l'issue des travaux de rafraîchissement de cette partie du bâtiment historique (salle de sieste), les menuiseries seront intégralement changées.

Mme Hubert propose qu'un garde-corps soit installé au niveau du trottoir pour sécuriser l'évacuation des élèves.

Mme Héraud indique que, suite à ce type d'exercice, les élèves discutent entre eux dans la cour et que les parents ne peuvent pas forcément répondre aux interrogations de leurs enfants, faute d'avoir été informés. Le directeur annonce qu'une information aux familles sera désormais mise en place.

II. Site annexe :

- ◆ **Scénario envisagé** : tentative d'intrusion d'une personne menaçante et armée qui tente de s'introduire dans l'enceinte de l'école en escaladant le portail rue Saint-Joseph. Une fois entrée, la personne pénètre dans le bâtiment par une porte du RDC.

- ◆ **Déroulement** :

Dans le cadre d'une absence de l'enseignante bilingue, les élèves présents de la classe élémentaire bilingue ont été répartis dans les différentes classes.

La personne est énervée et hurle, ce qui alerte l'enseignant de la classe de CE1-CE2. Il déclenche le signal d'évacuation après de ses élèves et procède à l'évacuation par l'escalier extérieur à l'extrémité du bâtiment. Les élèves et l'enseignant traversent la cour rapidement et sortent par le portillon pour prendre la fuite dans le bois derrière la salle multifonction.

NB : la sécurisation de la route a été assurée par une AVS et le directeur pendant la durée de l'exercice.

- ◆ **Observations** :

Conformément à ce qui avait été indiqué l'année dernière lors du précédent PPMS exercice intrusion, l'enseignant doit disposer de la clé avec lui (action anticipée dans le cadre de l'exercice) pour ouvrir la porte de secours donnant sur l'escalier extérieur à l'extrémité du bâtiment.

Proposition : prévoir l'installation d'une barre anti-panique pour une ouverture simplifiée et rapide de cette porte.

b. Bilan de l'exercice incendie du jeudi 09 janvier 2020 :

I. Site principal :

Les exercices des deux bâtiments se sont déroulés dans de bonnes conditions (évacuation en 1 minute et 40 secondes pour le bâtiment du haut, 1 minute et 12 secondes pour le bâtiment du bas).

II. Site annexe :

Le signal d'alerte ne s'est pas mis en route après l'activation d'un boîtier déclencheur manuel d'alarme à incendie.

L'évacuation du bâtiment ne s'est donc pas effectuée et l'exercice n'a pu être réalisé.

3) Les demandes budgétaires pour l'année 2020

		Budget 2019	Proposition budget 2020
<i>Budget</i> « fonctionnement »	Fournitures scolaires	43 € par élèves	43 € par élèves
	Pédagogique	400 € par classe	400 € par classe
	Direction	200 €	200 €
<i>Budget</i> « investissements »	Aménagements locaux	3 000 €	3 000 €
	Numérique	500 €	975 €*
	EPS	500 €	500 €
<i>Budget</i> « sorties »	Transport	20€ par élève	20€ par élève
	Sorties scolaires	2 350€ (déblocage de 25% des factures)	2 350€ (déblocage de 25% des factures)

(*) Demande de report du budget restant de l'année 2019 (475€) car cette somme n'a pas permis d'acheter un ordinateur portable supplémentaire pour un montant supérieur.

4) Etat des lieux du projet de travaux de restructuration de l'école

Un comité de suivi s'est déroulé le jeudi 30 janvier 2020, le compte-rendu sera transmis très prochainement aux familles.

Les travaux ont repris depuis lundi 10 février, le directeur déplore le fait de devoir quitter sa classe pour intervenir auprès des entreprises afin de sécuriser les zones étanches (espaces en dehors des zones de chantier) et d'assurer le lien entre les partenaires.

Le manque de communication de la part du trinôme « maître d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et coordinateur SPS » vers l'école fait apparaître clairement des problèmes de coopération, de concertation et d'anticipation.

M. Le Maire fait savoir qu'une réunion de chantier a eu lieu le mercredi 12 février 2020.

5) Questions diverses

◆ Questions à destination de l'école :

- ✓ *Quelles solutions sont apportées aux enfants pendant la sieste des petits lors des travaux ?*

Le compte-rendu de comité de suivi sera envoyé très prochainement, il explicite l'organisation retenue.

- ✓ *Pourquoi le site internet de l'école de Querrien n'est-il pas mis à jour ? Ne serait-ce pas plus facile d'y retrouver les infos, plutôt "que de devoir fouiller dans les mails reçus" ?*

Le directeur remercie l'auteur de cette question car l'équipe pédagogique a peu de retours des familles sur la consultation du site de l'école.

En ce qui concerne la diffusion des informations de l'école, le directeur privilégie une communication directe (les informations sont adressées aux familles par messages électroniques ou via les cahiers de liaison) plutôt qu'une communication indirecte (faire la démarche de consulter le site de l'école pour obtenir les informations de l'école) afin de permettre d'atteindre l'ensemble des familles.

Le site de l'école comporte diverses parties : (*[cliquer sur les liens en bleus pour accéder à la page en ligne](#)*)

- [La vie de l'école](#) :
 - [Les comptes-rendus](#) : vous y trouverez les procès verbaux et le règlement intérieur voté par le conseil d'école archivés pour chaque année scolaire, et cela depuis 2013/2014.
 - [Les articles](#) : ils concernent quelques projets communs à l'ensemble des classes (par exemple, « la quinzaine des langues » en mai 2018).
- [Les menus de la cantine](#) : les menus hebdomadaires étaient publiés sur le site de l'école d'octobre 2014 à février 2019. Cette action prenait quelques minutes non négligeables au directeur chaque semaine sans pouvoir juger de l'utilité de la démarche. Le directeur a donc réalisé le message ci-dessous sur l'espace de publication des menus pour s'assurer de la consultation des familles. En l'absence de manifestation, cette procédure n'a pas été reconduite.

Chers parents,

si vous consultez cette rubrique, c'est que la mise en ligne des menus vous intéresse. Merci de me le faire savoir par mail pub.querrien.ecole@wanadoo.fr afin que je puisse évaluer de la pertinence de cette démarche.

- [Espace éducatif](#) : seuls deux articles apparaissent, une information sur la place des écrans et un article en lien avec la diffusion du film « *Être plutôt qu'avoir* » initiée par Mme Héraut en tant que représentante des parents d'élèves. Cette rubrique pourra être enrichie prochainement car, *dans le cadre du futur projet d'école, l'équipe enseignante souhaite développer le partenariat entre l'école et les familles, dans une dynamique de coéducation.*
- [Le coin des classes](#) : les enseignants et les élèves peuvent publier des articles en lien avec les projets de la classe.

NB : chaque enseignant choisit les modalités de communication des projets pédagogiques effectués en classe (article sur le site de l'école, dans le cahier de vie, journal d'élèves...) afin de conserver une trace écrite.

◆ Questions à destination de la mairie :

- ✓ *Le bureau de l'APE souhaite savoir si l'APE doit débarrasser son local par rapport à l'éventuelle inaccessibilité due aux travaux. Si oui, quelle est la date butoir et quelle alternative de stockage sera proposée ? Le bureau voudrait également rappeler qu'il attend que le panneau d'affichage soit déplacé afin de pouvoir l'utiliser à nouveau et il souhaiterait aussi que la boîte aux lettres de l'APE soit fixée correctement.*

M. Le Maire fait savoir qu'il n'est pas nécessaire de débarrasser le local car cet espace ne perturbe pas les travaux. Le panneau d'affichage sera accroché très prochainement, conformément à ce qui avait déjà été annoncé lors du comité de suivi du 30/01/2020.

- ✓ *L'installation d'un compteur Linky à l'école : certains parents ont manifesté une certaine inquiétude, voire une inquiétude certaine, pour la santé et le bien être des enfants. Qu'en est-il ?*

M. Le Maire annonce que le conseil d'état a tranché sur ce point : « un maire n'est pas compétent pour s'opposer à l'installation de compteurs électriques communicants en vue de protéger les habitants contre les effets des ondes émises ». De plus, des communes ont été condamnées à verser une amende à Enedis pour avoir interdit l'installation de compteurs Linky sur leur territoire.

Mme Hérault répond que ce n'est pas une obligation mais une directive, et renseigne les membres du conseil d'école sur les méfaits des ondes émises par ce compteur communicant.

L'équipe pédagogique indique que ces questionnements et inquiétudes des parents d'élèves sont légitimes. Mme NOISEL propose de se renseigner auprès du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour savoir si des recommandations émanent des services de l'Education Nationale.

Les représentants de parents d'élèves proposent de mettre en place un sondage auprès des familles.

Le Président du conseil d'école lève la séance à 18h45.

Le secrétaire de séance

Mme HERRY Oriane

Signature :

Le président de séance

M. LE MOING Vincent

Signature :